



VIDE- GRENIERS d'Offemont

DIMANCHE 30 AOUT

de 8 h à 17 h
Autour de la MIEL

Offemont



FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Nombre de mètres linéaires souhaité : ☐ 4m ☐ 8m ☐ 12m ☐ 16m ☐ 20m

Véhicule(s) présent(s) derrière le stand :

Véhicule 1 :

-type :

-longueur :

-immatriculation :

Véhicule 2 :

-type :

-longueur :

-immatriculation :

Véhicule 3 :

-type :

-longueur :

-immatriculation :

Véhicule 4 :

-type :

-longueur :

-immatriculation :

Le lieu du vide-greniers d'Offemont ayant changé, nous vous remercions de prendre connaissance des consignes suivantes :

- La longueur de votre stand devra impérativement permettre le stationnement de vos véhicules derrière celui-ci. Prévoir une longueur suffisante en fonction de vos véhicules; tout véhicule ne pouvant avoir assez de place derrière le stand devra ressortir rapidement, merci donc de prendre vos précautions.
- Un badge portant le numéro d'immatriculation de chacun de vos véhicules inscrits vous sera remis, lequel devra être impérativement posé de façon visible sur votre pare-brise côté conducteur, afin de contrôler les véhicules inscrits.
- Installation des exposants de 6h à 7h30; plus d'accès possible après 7h30.
- Aucun véhicule entrant ne pourra ressortir de la zone des exposants avant la fin de la manifestation, soit 17h.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les consignes ci-dessus.

Fait à Offemont le

Signature

Réservé à l'administration

AUTORISATION

Nom : Prénom :

demeurant

a payé€ pour le vide-greniers auquel il participe le dimanche 30 août 2026 pour y vendre des objets personnels usagés.

RÈGLEMENT

Article 1

Les inscriptions se feront au fur et à mesure de la réception des demandes valides et après le règlement en Mairie d'Offemont, dans la limite des places disponibles, jusqu'au 26 août 2026.

Article 2

Le tarif est de 10 € pour 4 mètres linéaires.

Le règlement se fait en Mairie d'Offemont, avec votre pièce d'identité et l'immatriculation des véhicules « exposants » qui accéderont au site (parvis et parking de la salle MIEL, 36 rue des Eygras, 90300 Offemont).

Article 3

Nous vous attendons entre 6h et 7h30, les stands devront être prêts pour recevoir les visiteurs à 8h. Au contrôle, ne pourront accéder au site uniquement les véhicules portant le badge EXPOSANT avec le numéro de la plaque d'immatriculation. Les véhicules visiteurs devront utiliser les parkings à proximité (Rue Welsch, école du Centre, Mairie, Dojo...)

Dans le cas où vous avez plusieurs véhicules, ceux-ci devront se présenter impérativement groupés au contrôle, sinon, les véhicules arrivant en retard ne pourront plus accéder à votre emplacement.

Article 4

Dès leur arrivée, les exposants s'installeront sur les emplacements qui leur seront indiqués, en veillant à bien garder une distance de 1m entre chaque stand. Les véhicules pourront se garer derrière le stand, ou bien non loin de là, selon l'emplacement déterminé.

Tous les exposants devront rester jusqu'à la fin de la manifestation, soit 17h.

Article 5

Le vide grenier a lieu par tous les temps.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf annulation officielle décidée par la Mairie, même en cas de très forte pluie dans le courant de la journée.

Article 6

La vente de nourriture, boissons ou autres produits comestibles est strictement interdite, tout comme la vente de produits dangereux.

Article 7

Aucune marchandise ou déchets ne devra être laissé sur place. Merci de prévoir vos sacs poubelles pour laisser votre emplacement propre et net.

Article 8

Votre présence à notre vide grenier communal implique l'acceptation du présent règlement.

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter.

NOM Prénom :

Signature

Le/...../2026

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

